

**VERSION PUBLIQUE  
COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'ORDRE  
DU 08 novembre 2018**

Le Conseil de l'Ordre s'est réuni le jeudi 08 novembre 2018 à 17 h 30, sous la présidence de Madame le Bâtonnier Hélène THIRION.

Maître Sarah DESBOIS assure le secrétariat.

**Etaient présents :**

Maître Emmanuèle ANDRE-LUCAS  
Maître Patricia ASTRUC  
Maître Isabelle BENAZETH  
Maître Audrey CAZENAVE  
Maître Sarah DESBOIS  
Maître Nathalie FONTENEAU  
Maître Frédéric GUERREAU  
Maître Magali HANKE  
Maître Patrick HEFTMAN  
Madame le Bâtonnier Laurence IMBERT  
Maître Vasco JERONIMO  
Monsieur le Bâtonnier Jacques MAYNARD  
Maître Dominique NARDEUX  
Maître Komi NOMENYO  
Maître Antoine RENET  
Maître Laurent THIRION

**Etaient absentes excusées :**

Maître Sarah DEGRAND  
Maître Stéphanie TEXIER-MARTINELLI

*16 membres présents votants sous réserve des heures d'arrivée et de départ  
Madame le Bâtonnier Hélène THIRION ayant une voix consultative*

**1/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'ORDRE DU 11 OCTOBRE 2018**

Le compte rendu du Conseil de l'Ordre du 11 octobre 2018 est adopté à l'unanimité des membres votants présents à l'exception des absents au précédent Conseil de l'Ordre qui s'abstiennent.

**2/ RAPPORT MORAL DU BATONNIER**

**12 octobre :** Madame le Bâtonnier s'est rendue au centre Pénitentiaire de REAU. Le Centre dispose de deux quartiers de détention : l'un pour les hommes (410 places), l'autre pour les femmes (88 places).

Il a été souligné des problèmes d'effectifs concernant le personnel pénitentiaire. Il n'y a pas suffisamment de médecins.

Enfin, des difficultés liées aux escortes ont été évoquées.

Une crèche a été ouverte.

*17h45 arrivées de Maîtres Magali HANKE et Audrey CAZENAVE*

**18 octobre :** Madame le Bâtonnier s'est rendue au comité de gestion. Il a été évoqué les comptes de fin de gestion ainsi que la date de la rentrée solennelle, prévue le 28 janvier 2019 (date à confirmer). Celle du Conseil de Prud'hommes est prévue le 30 janvier 2019. Les travaux du SAUJ ont été repoussés. Le déménagement du TASS est prévu pour le mois de décembre. Il s'installera à la place du BAJ.

Le même jour, Madame le Bâtonnier participait à la réunion de la commission famille en vue de faire le point sur les éventuelles difficultés des confrères au JAF. Il a notamment été évoqué la fixation de dates lointaines en ce qui concerne les audiences au fond.

Le même jour, Madame le Bâtonnier était représentée par Maître Komi NOMENYO au café de la création.

**19 octobre :** Une réunion du conseil d'administration d'AJUSE avait lieu. Madame le Bâtonnier était représentée par Maître Nathalie FONTENEAU. Les comptes ont été validés. La politique pénale a été évoquée, notamment s'agissant des stages proposés en cas de violences, notamment conjugales.

Le problème de la localisation des locaux a été évoqué ainsi que leur dégradation.

*17h50 arrivées de Maître Isabelle BENAZETH et de Maître Patrick HEFTMAN*

### **3/ AFFAIRES COURANTES**

#### **Projet de loi Justice - mobilisation du 15 novembre 2018 :**

Madame le Bâtonnier rappelle qu'elle a adressé à l'ensemble des confrères un courrier pour savoir s'ils souhaitaient se rendre à Paris pour manifester.

Elle a reçu une seule réponse.

Le Conseil de l'Ordre, interrogé, décide, compte-tenu de la position des confrères, que le Barreau ne se rendra pas à Paris.

#### **Démission de Monsieur le Bâtonnier Jacques MAYNARD pour départ à la retraite au 31 décembre 2018 :**

Le Conseil en prend acte.

#### **Point sur le site internet :**

Le site est presque finalisé. Un comité de rédaction est créé afin d'alimenter et faire vivre le site. Sont volontaires pour le site internet : Maîtres Patrick HEFTMAN, Magali HANKE, Antoine RENET, Sarah DESBOIS et Komi NOMENYO.

Il sera proposé à Maître Stéphanie TEXIER-MARTINELLI, absente, de participer à ce comité de rédaction.

### **4/ RAPPORTS :**

**Me Patricia ASTRUC :** changement de locaux de Me Stanislava STOYANOVA

Maître ASTRUC est entendue en son rapport favorable.

Ce point est mis au vote et adopté à l'unanimité.

**Mes Isabelle BENAZETH et Audrey CAZENAVE** : prévoyance spécifique pour le Barreau de Melun en lieu et place du contrat existant avec la LPA.

LPA est bien placé sur le marché des avocats. En réalité, la proposition d'AVIVA consiste à offrir des contrats individuels et non à faire concurrence à LPA.

**Mes Sarah DESBOIS et Patrick HEFTMAN** : Plaquette relative à la liste des Avocats du Barreau de Melun pour l'année 2019

Renvoi

**Me Jacques MAYNARD** : demande d'inscription de Mlle Jenny HAYOUN (SCP BOUAZIZ – SERRA – AYALA - BONLIEU)

Maître MAYNARD est entendu en son rapport favorable.

Ce point est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

*18h35 Maître Antoine RENET quitte la salle du conseil.*

#### **5/ DESIGNATION RAPPORTEUR :**

**Changement de locaux de Me Pascale PREVALET et Me Christian CAMOIN** : Maître Frédéric GUERREAU est désigné.

**Changement de locaux de la SELARL COLIN – LAUVERGNAT :**

Maître Vasco GERONIMO est désigné.

#### **6/ QUESTIONS DIVERSES :**

**Demande de subvention de Lysias ASSAS MELUN :**

La demande de subvention est soumise au vote.

Le principe de la subvention est adopté à l'unanimité.

Le montant de la subvention fixé à la somme de 600 € est adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 19h55.

**Maître Sarah DESBOIS**  
Secrétaire